



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone



Réunion parlementaire de l'UIP à l'occasion de la 31^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP31)

16 novembre 2026, Antalya Expo Center, Zone verte de la COP31, Antalya (Türkiye)

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et
la Grande Assemblée nationale de Türkiye

PROGRAMME PROVISOIRE

Lundi 16 novembre

8 h 00-9 h 00 Inscription et remise des badges

9 h 00-9 h 40 **OUVERTURE OFFICIELLE**

Allocutions de bienvenue :

- Haut représentant de l'Union interparlementaire (UIP)
- Haut représentant du Parlement australien
- Représentant de la présidence turque de la COP31 (*à confirmer*)
- M. Numan Kurtulmuş, Président de la Grande Assemblée nationale de Türkiye

9 h 40-10 h 00 **DISCOURS SPÉCIAL ADRESSÉ AUX PARLEMENTS À TRAVERS LE MONDE**

M. Simon Stiell, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
Ce volet comprendra une séance interactive de questions-réponses de 10 minutes avec les participants.

10 h 00-11 h 15 **SESSION 1 – TRANSPOSER LES ENGAGEMENTS CLIMATIQUES EN ACTIONS NATIONALES : QU'EXIGENT LES RÉALITÉS CLIMATIQUES ACTUELLES DE LA PART DES DIRIGEANTS POLITIQUES ?**

Cette session explorera ce que les réalités climatiques actuelles et leur impact sur la vie quotidienne des citoyens exigent des dirigeants politiques. Réunissant des scientifiques de renom, des parlementaires et des représentants de la société civile, la session examinera : la manière dont les dernières données scientifiques peuvent éclairer la prise de décision politique ; ce que ces réalités en mutation impliquent pour les gouvernements, les communautés et les dirigeants politiques ; les mesures à prendre pour renforcer la résilience ; et le rôle des parlements s'agissant de traduire les engagements internationaux en matière de climat en actions nationales efficaces.

11 h 15-11 h 30 **PAUSE-CAFÉ**

11 h 30-13 h **SESSION 2 – DU ZÉRO DÉCHET À L'ACTION CLIMATIQUE : LES PARLEMENTS, MOTEURS DE L'EFFICACITÉ DES RESSOURCES ET DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE**

La réduction des émissions de méthane issues du secteur des déchets est l'un des moyens les plus rapides de ralentir les changements climatiques, tout en améliorant la santé publique et en assurant une gestion plus durable des ressources. La COP31 met davantage l'accent sur l'amélioration de la gestion des déchets et la traduction des engagements climatiques en actions concrètes à travers son programme Zéro déchet. Cette session visera donc à : renforcer la compréhension des parlementaires quant aux liens entre les déchets et le méthane ; mettre en évidence la contribution de la prévention des déchets, de l'utilisation efficace des

ressources et des approches circulaires à l'action climatique ; et examiner les manières par lesquelles les parlements peuvent favoriser les progrès en se servant de la législation, des décisions budgétaires, du contrôle et de la coopération avec les parties prenantes.

13 h 00-14 h 00 **PAUSE DÉJEUNER**

14 h 00-14 h 30 **SESSION 3 – UN DIALOGUE PARLEMENTAIRE SUR L'AVENIR DU LEADERSHIP CLIMATIQUE**

Comment l'action climatique peut-elle rester une priorité politique dans un monde en mutation rapide ? Au cours de cette session, deux parlementaires issus de contextes géographiques différents partageront leurs expériences en matière de promotion du leadership climatique et de mobilisation en faveur d'une action climatique ambitieuse. Dans le cadre d'un échange ouvert, ils exploreront comment les discours politiques, les attentes du public, les opportunités économiques et les priorités nationales façonnent l'avenir de la politique climatique, en accordant une attention particulière aux perspectives et aux attentes des jeunes générations. Ce dialogue mettra en lumière la manière dont les parlementaires peuvent contribuer à maintenir la dynamique, à renforcer la confiance du public et à garantir que l'action climatique reste une priorité politique majeure pour les années à venir.

14 h 30-16 h 00 **SESSION 4 – LE PAYSAGE DU FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE : ACCÈS, MOBILISATION ET CONTRÔLE PARLEMENTAIRE**

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il est nécessaire d'augmenter considérablement le financement de l'action climatique et les investissements, tout en améliorant l'accès à des ressources financières prévisibles et abordables. Conformément aux priorités de la COP31, cette session mettra l'accent sur des domaines prioritaires spécifiques dans lesquels les parlements jouent un rôle important, notamment pour : développer un solide portefeuille de projets climatiques prêts à être financés ; appuyer la mobilisation de financements provenant de sources publiques et privées ; réduire les risques afin d'attirer les investissements privés dans l'action climatique ; et renforcer les systèmes budgétaires nationaux liés à l'action climatique. Cette session fournira aux parlementaires des outils législatifs et de contrôle concrets pour améliorer les cadres d'investissement pour le climat, favoriser l'accès au financement de l'action climatique et sa mobilisation, et garantir que les fonds publics consacrés au climat sont alloués, gérés et contrôlés efficacement tout au long du processus budgétaire.

16 h 00-16 h 15 **PAUSE-CAFÉ**

16 h 15-17 h 30 **SESSION 5 – RENFORCER LA COOPÉRATION PARLEMENTAIRE EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE**

Conçue pour soutenir la mise en œuvre concrète, cette session explorera la manière dont les ressources en matière de connaissances et les partenariats internationaux peuvent favoriser les progrès législatifs nationaux en matière d'action climatique. En complément des guides pratiques et des outils analytiques, elle mettra en avant les initiatives de renforcement des capacités, les ateliers spécialisés et les échanges entre pairs entre les parlements. Elle permettra également de recenser les acteurs clés dans ce domaine et offrira l'occasion d'échanger des expériences et d'identifier des pistes concrètes pour renforcer la coopération parlementaire en faveur de la mise en œuvre des mesures climatiques.

17 h 30-18 h 00 **CLÔTURE : ADOPTION DU DOCUMENT FINAL ET DÉFINITION DE LA VOIE À SUIVRE POUR L'ACTION PARLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

- Adoption du document final de la Réunion sous la direction des co-rapporteurs, Mme Sally Sitou, parlementaire australienne, et M. Oğuz Üçüncü, membre de la Grande Assemblée nationale de Türkiye.
- Observations de clôture

18 h 30-20 h 00 **RÉCEPTION**